BOUCLES DE LA MARNE

Bilan des suivis mensuels de l'ENS des Olivettes et du marais des prés du Refuge

Année 2023

janvier 2024

Expertise et rédaction : Jessica LOPEZ, Théo HURTREL, Nicolas MARMET, Thomas MONJOIN

CPIE des Boucles de la Marne – J.O. du 30/10/1996 -Association Loi 1901
Mairie de Congis Rue de la Poste 77440 Congis-sur-Thérouanne – 01 64 33 22 13
http://cpie-bouclesdelamarne.fr – contact@cpie-bouclesdelamarne.fr

Table des matières

1 Introduction 1
2 L'Espace Naturel Sensible des Olivettes 2
2.1 Effectifs 3
2.2 Les espèces nicheuses 4
2.3 Les espèces hivernantes 5
3 Le marais des prés du Refuge 6
3.1 Les espèces recensées 6
4 Remerciements 8

Table des figures

Figure 1 : Les sites suivis à l'échelle de la boucle 1
Figure 2 : Les secteurs et les points d'observations du protocole à suivre 3
Figure 3 : Les effectifs mensuels d'oiseaux sur l'ENS des Olivettes 4
Figure 4 : Les sites majeurs de reproduction de l'ENS des Olivettes 5
Figure 5 : Grand Gravelot - Charadrius hiaticula ©T.MONJOIN 6
Figure 6 : Fuligule morillon - Aythya fuligula @T.MONJOIN 6
Figure 7 : Les deux points d'observations du suivi du marais des prés du Refuge 6
Figure 8 : Evolution des effectifs d'oiseaux recensés au marais des prés du Refuge 7
Figure 9 : Gorgebleue à miroir - Luscinia svecica ©T.MONJOIN 8
Figure 10 : Canard pilet – Anas acuta ©T.MONJOIN 8

Table des tableaux

Tableau 1 : Dates des prospections et conditions météorologiques 2
Tableau 2 : Niveau d'eau de 2023 2

1 Introduction

Les adhérents du CPIE des Boucles de la Marne ont proposé au Conseil Départemental de Seine-et-Marne (CD 77) de réaliser en 2021 le suivi ornithologique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) des Olivettes sur la commune de Trilbardou et Charmentray et du marais des prés du Refuge sur la commune de Lesches et Jablines.

Figure 1 : Les sites suivis à l'échelle de la boucle

Ce suivi était réalisé avant 2021 par Sylvestre PLANCKE, technicien responsable des plans de gestion des ENS départementaux. En accord avec le CD 77, les suivis mensuels ont démarré en janvier 2021 et se déroulent les derniers dimanches de chaque mois.

L'ENS des Olivettes est découpé en trois secteurs d'inventaire en fonction des habitats naturels et six points d'observation. Le suivi suit un protocole strict avec un temps d'écoute limité à chaque station d'observation, le comptage des oiseaux d'eau mais aussi les passereaux et autres le long du parcours.

En revanche, le site du marais des prés du Refuge ne fait pas l'objet d'un suivi standardisé pour plusieurs raisons : difficulté d'accès, parcelles privées, périodes de crue très longues en 2021. Le suivi est réalisé par le chemin de randonnée le longeant au sud.

Quatre observateurs référents assurent cette mission : Jessica LOPEZ, Théo HURTREL, Nicolas MARMET et Thomas MONJOIN. Lors des suivis, il est systématiquement proposé à d'autres bénévoles de se joindre à l'équipe. Deux autres adhérents du CPIE et un adhérent du groupe local LPO « Vallée de la Marne » peuvent se joindre chaque mois au suivi.

Ces suivis permettent d'évaluer l'évolution des espèces présentes au sein de l'ENS et de la zone de préemption et d'orienter les actions de gestion pour favoriser la biodiversité et conserver la mosaïque d'habitats présents.

Les observations faites lors des suivis sont ensuite déposées sur la base de données régionales, GeoNat'Îdf, pilotée par l'ARB IDF.

Tableau 1 : Dates des prospections et conditions météorologiques

Date	08/10/2023	29/01/2023	26/02/2023	26/03/2023	30/04/2023	04/06/2023
Temps	Eclaircie	Ensoleillé	Couvert	Ensoleillé	Ensoleillé	Ensoleillé
Température	9.4°C	1°C	1°C	10°C	12.5°C	19.5°C
Vent	Sud, moyen	Sud-sud-ouest, faible	Est-nord-est, fort	Sud-sud-ouest, moyen	Nord-nord-est, faible	Nord-nord-est, faible

Date	26/06/2023	30/07/2023	27/08/2023	01/10/2023	29/10/2023	26/11/2023
Temps	Ensoleillé	Averse	Eclaircie	Ensoleillé	Pluvieux	Eclaircie
Température	26.7°C	19.6°C	16°C	19.5°C	13.6°C	3.1°
Vent	Sud, faible	Ouest-sud-ouest, faible	Ouest-nord-Ouest, moyen	Sud, faible	Sud, faible	Sud-sud-ouest, faible

Lors de nos passages sur l'ENS des Olivettes, le niveau d'eau est relevé. Cette année fut à nouveau peu pluvieuse jusqu'à juillet.

Date	**Niveau sur la mire (cm)**
08/01/2023	30
29/01/2023	51
26/02/2023	47
26/03/2023	48
30/04/2023	56
04/06/2023	Illisible
25/06/2023	Illisible
30/07/2023	40
27/08/2023	38
01/10/2023	-
29/10/2023	20
26/11/2023	-

Tableau 2 : Niveau d'eau de 2023

2 L'Espace Naturel Sensible des Olivettes

2.1 Zone d'étude

L'ENS des Olivettes est découpé en cinq entités lors du suivi et de la saisie des observations. Quatre parties constituent les étangs et la roselière sud et une cinquième correspond à la digue séparant l'ENS de la Marne. Sur la Figure 2 ci-dessous, les étoiles correspondent aux différents points d'observations de comptage des oiseaux d'eau. A savoir que le point 4 situé au nord-ouest n'est plus opérationnel.

Les suivis mensuels ont permis d'établir et d'observer les mouvements de population d'oiseaux sur le site ainsi que d'y voir les espèces migratrices, hivernantes et nicheuses.

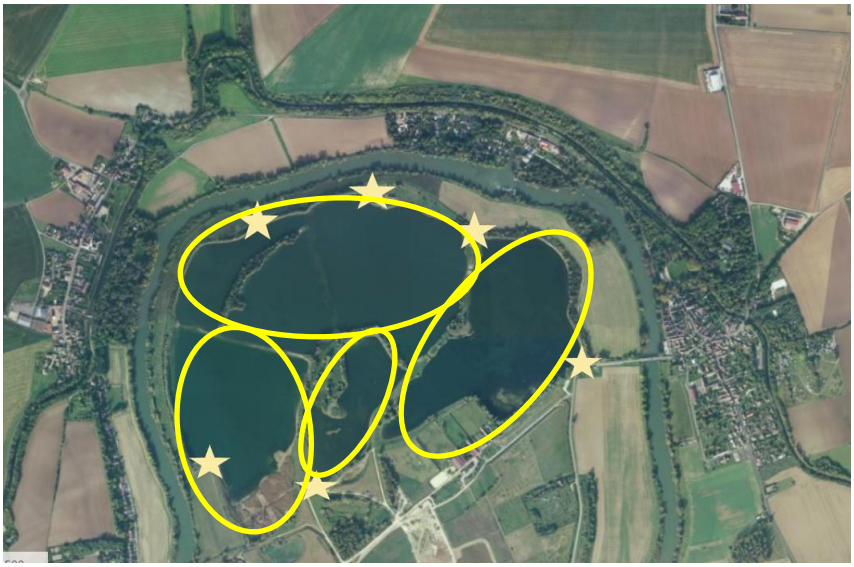

Figure 2 : Les secteurs et les points d'observations du protocole à suivre

2.2 Effectifs

Durant les 12 passages réalisés, ce sont **122 espèces d'oiseaux** qui ont été recensées sur cet ENS en 2023 (13 de moins comparé à 2022). Parmi les espèces exceptionnelles, nous pouvons citer la **Gorgebleue à miroir** (*Luscinia svecica*), le **Harle piette (***Mergullus albellus***)** le **Fuligule nyroca** (*Aythya nyroca)*, le **Busard cendré** (Circus pygargus) ou encore le **Goéland pontique** (Larus cachinnans).

Douze espèces n'ont pas été recontactées cette année dont la **Rousserolle turdoïde** (*Acrocephalus arundinaceus*), classée nicheuse probable l'année passée ou encore le **Pic épeichette** *(Dryobates min*or) et le **Bouvreuil Pivoine** *(Pyrrhula pyrrhula)*, inscrits sur la liste rouge régionale, qui avaient été observés l'an dernier. Il est cependant possible que la Rousserolle turdoïde soit encore présente : le passage du mois de mai, qui correspond au mois où l'espèce parade et chante abondamment, n'a été réalisé que début juin. Cette espèce reste aussi assez discrète et ne chante parfois que le matin lorsque la concurrence sur le territoire n'est pas élevée.

Deux espèces supplémentaires viennent cependant s'ajouter aux espèces recensées depuis 2021 : la **Bondrée apivore** (*Pernis apivorus)* et le **Busard cendré** (*Circus pygargus*), deux oiseaux cependant vus en vol migratoire et ne fréquentant pas directement le site.

En 2023, le site totalise environ **51 espèces nicheuses certaines, 13 espèces nicheuses probables et 58 espèces de passage ou hivernantes.**

La grippe aviaire encore présente aura affecté les populations de **Mouettes rieuses** *(Chroicocephalus ridibundus)* et de **Sternes pierregarin** *(Sterna hirundo)* qui n'ont pas niché sur le site cette année.

C'est sur les périodes hivernales que le site concentre le plus d'oiseaux. C'est à partir de fin octobre et tout l'hiver que les plus gros effectifs d'oiseaux sont observés grâce aux nombreuses espèces hivernantes telles que les Anatidés hivernant en groupe et les Laridés en dortoir. En effet, sur la fin de l'hiver en janvier et février, entre **2762 et 2898** oiseaux sont présents et à partir de fin juillet jusqu'à fin novembre, entre **1248 et 2781** oiseaux. Tandis qu'en période de reproduction, entre fin avril et fin juillet, les effectifs rentrent dans une fourchette de l'ordre de **652 à 1271** oiseaux sur site.

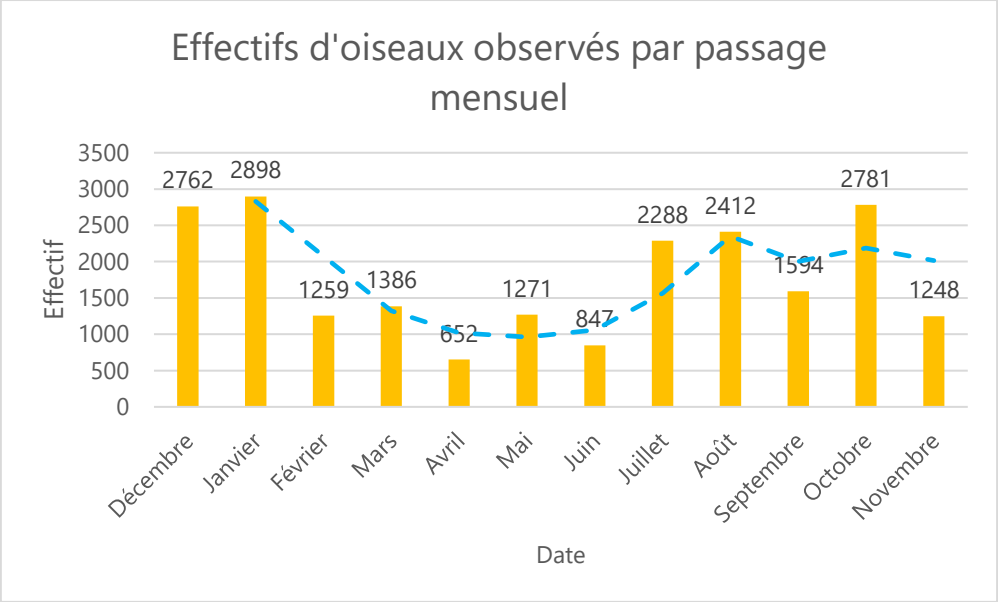

Figure 3 : Les effectifs mensuels d'oiseaux sur l'ENS des Olivettes

L'effectif élevé d'oiseaux présents en juillet, août et septembre s'explique par un nombre important de **Foulques macroule** *(Fulica atra*) avec respectivement 873, 1255 et 860 individus.

2.3 Les espèces nicheuses

L'ENS des Olivettes comporte deux sites majeurs de nidification d'espèces avec sa héronnière et cormorantière ainsi que sa roselière. L'année 2023 aura permis d'identifier 51 espèces nicheuses dont des effectifs de **Grand Cormoran** (*Phalacrocorax carbo*), **Héron cendré** (*Ardea cinerea*), **Aigrette garzette** (*Egretta garzetta)* et **Héron garde-bœufs** (*Bulbucus ibis*) stables.

Du côté de la roselière, nous estimons à deux le nombre de couples **de Bruant des roseaux** nicheurs (*Emberiza schoenicurus*), un effectif qui reste stable. Du côté des espèces en augmentation, on compte deux couples de **Bouscarles de Cetti** (*Cettia cetti)* nichant aussi aux abords de la Marne avec un mâle contacté quasiment toute l'année, et deux à trois couples de **Gorgebleue à miroir** (*Luscinia svecica)*.

Nous aurons aussi le **Pouillot fitis** (*Phylloscopus trochilus)* avec un mâle chanteur en période de reproduction et le **Râle d'eau** (*Rallus aquaticus*) observé en période de reproduction (reproduction probable sur le site).

Deux individus de **Phragmites des joncs** *(Acrocephalus schoenobaenus)* seront entendus fin mars en période de migration.

La **Rousserolle turdoïde** *(Acrocephalus arundinaceus)* ne sera pas contactée cette année, ni le **Blongios nain** *(Ixobrychus minutus)*.

Le **Garrot à œil d'or** *(Bucephala clandula)* aura bien niché cette année avec possiblement deux couvées de deux femelles différentes car nous observerons simultanément deux femelles adultes accompagnées de 11 poussins non volants !

Le **Grèbe à cou noir** *(Podiceps nigricollis)* aura été présent tout au long de sa période de reproduction de fin février à fin juin avec deux individus puis un seul, laissant supposer qu'un adulte pouvait couver, mais ensuite l'espèce a disparu du site.

Figure 4 : Les sites majeurs de reproduction de l'ENS des Olivettes

2.4 Les espèces hivernantes

Le site accueille annuellement en hivernage de beaux effectifs d'Anatidés de diverses espèces telles que le **Garrot à œil d'or** (*Bucephala clangula*) avec un maximum de 8 individus le 26/02/2023 et le **Harle piette** (*Mergellus albellus*) avec un maximum de 6 individus le 29/01/2022.

Un **Fuligule nyroca** *(Aythya nyroca)* a été observé le 29/10/2023.

Les laridés sont toujours aussi nombreux à venir en dortoir hivernaux sur le site, nous retrouvons parmi les milliers de Goélands présents le **Goéland pontique** *(Larus cachinnans)*, autrefois très rare mais qui est aujourd'hui un hivernant sur le site avec un effectif estimé au maximum à une petite dizaine d'individus.

L'effectif de **Fuligule milouin** *(Aythya ferina)* est plus important qu'au début de l'hiver 2022/2023, tandis que pour son cousin le **Fuligule morillon** *(Aythya fuligula)*, l'effectif est similaire.

Pour les canards de surface, les effectifs sont moins importants, cela s'explique peut-être par le niveau d'eau plus élevé rendant les végétations aquatiques non accessibles, et par une diminution de la surface en herbe.

Figure 5 : Grand Gravelot - *Charadrius hiaticula* ©T.MONJOIN

Figure 6 : Fuligule morillon - Aythya fuligula @T.MONJOIN

3 Le marais des prés du Refuge

Le site « Le marais des prés du Refuge » appartient à un propriétaire privé au sein du périmètre de préemption ENS. Le suivi se concentre uniquement sur les prés du refuge, le secteur nord du marais, le boisement restant compliqué d'accès. La parcelle est longée par un chemin de randonnée pédestre qui nous permet d'avoir 2 à 3 points d'observation sur cette zone humide dont le niveau d'eau a été très bas cette année en raison de la sécheresse.

Figure 7 : Les deux points d'observations du suivi du marais des prés du Refuge

3.1 Les espèces recensées

Au total, **69 espèces** qui ont été observées sur le marais des prés du Refuge à Lesches pendant cette année 2023. Nettement moins qu'en 2022 (89 espèces). Cela est probablement dû au dérangement sur site (pêche/chasse) ainsi qu'au niveau d'eau extrêmement bas dû à la sécheresse de 2021 et 2022.

Le passage du mois de d'octobre n'a pu être effectué pour cause de jour de chasse sur le secteur.

Malgré le dérangement sur site lié aux multiples activités anthropiques (chasse et pêche), la reproduction d'espèces diverses a tout de même été constatée :

- **18 espèces certaines** dont le **Milan noir** (*Milvus migrans*) avec au moins un couple toujours bien visible et le **Bruant des roseaux** (*Emberiza schoeniclus*).

- **25 espèces nicheuses probables** dont la **Gorgebleue à miroir** (*Luscinia svecica*), la **Locustelle tachetée** (*Locustella naevia*), le **Vanneau huppé** (*Vanellus vanellus*) et la **Rousserolle verderolle** (*Acrocephalus palustris*) qui ont été présents pendant la période estivale sans preuve finale et concluante d'une reproduction sûre.

Suite à la sécheresse, le site fut pauvre en nourriture et donc moins attrayant pour les espèces migratrices. En effet, seulement **17 espèces** d'oiseaux ont été recensées temporairement sur le marais en halte migratoire pré et post-nuptiale. Beaucoup d'espèces de limicoles y sont observées comme le **Petit Gravelot** *(Charadirus dubius)*, le **Grand Gravelot** *(Charadrius hiaticula)*, mais aussi un **Courlis cendré** *(Numenius arquata)* qui y trouvent des prairies humides et des vasières pour se nourrir. Une **Fauvette babillarde** (*Sylvia curruca*) sera observée dans la haie bocagère, qui lui permet d'y trouver insectes et baies pour faire faire le plein d'énergie avant de continuer sa migration.

Par rapport à 2022, **20 espèces n'ont pas été recontactées** telles que la **Bécassine des marais** (*Gallinago gallinago*) pourtant très présente les années passées, le **Canard chipeau** (*Mareca strepera*) qui était un canard hivernant régulier, le **Pouillot fitis** (*Phylloscopus trochilus*) qui était nicheur probable en 2022 ou encore **l'Œdicnème criard** (*Burrhnius oedicnemus*) qui nichait sur le site !

La diversité d'espèces continue de chuter drastiquement sur le site !

Trois espèces supplémentaires sont observées sur le site : Le **Canard pilet** *(Anas acuta)*, la **Tadorne de Belon** *(Tadorna tadorna)* et le **Courlis cendré** *(Numenius arquata)*, tous trois en halte migratoire.

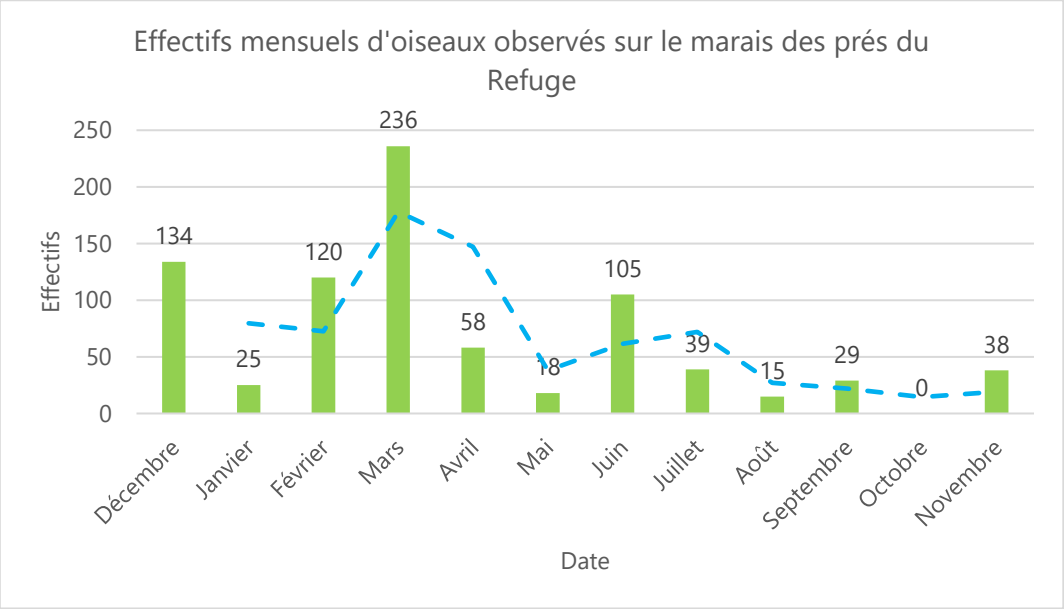

Figure 8 : Evolution des effectifs d'oiseaux recensés au marais des prés du Refuge

Au cours de l'année, les effectifs fluctuent entre 15 et 236 oiseaux. Le pic en janvier est expliqué par un groupe de **Sarcelles d'hiver** (*Anas crecca*) avec 143 individus, un effectif très rarement observé sur les boucles de la Marne !

Figure 9 : Gorgebleue à miroir - *Luscinia svecica* ©T.MONJOIN

Figure 10 : Canard pilet – *Anas acuta* ©T.MONJOIN

4 Remerciements

Nous remercions toutes les personnes venues prêter main forte à ces suivis mensuels.

Nicolas MARMET, Juliette BERAUD, Thomas MONJOIN, Jessica LOPEZ, Théo HURTREL, Christelle BES, Jean-Louis BLANCHARD, Elena GOMEZ, Lydie BARANTON, Antoine COULONDRE, Anne-Marie GENOT, Gregory PICARD, Aline LEJEUNE, Romain DEMARLY, Sylvie BOYER, Chantal ROMBAUT, Roselyne KASSAP-RIEFENSTAHL, Nadine CHABAUT, Florian LEGOUPIL, Marie-Christine BOUDEREAUX, Emilie BOUDEREAUX, Romain LACRYK, S et Paul HERVOUET, Fanny LESCARRET.